

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

**COMMUNE  
DE  
PLOUHINEC**

**Morbihan**

**Date de convocation**  
29 mars 2023

**Date de publication**  
29 mars 2023

**Nombre de  
conseillers  
en exercices 29  
présents 25  
votants 29**

**Présents :** Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, MM. Pierre STEPHANT et Régis JAFFRE, Mme Marina GERARD, MM. Thomas FILLON et Michel GUILLEVIC, M. Jean-Marc CHABROL, Mmes Sidonie BOUSSEMART et Cathy CORVEC, MM. Benoit CROQ, Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

**Absentes :**

Mesdames Sarra MONJAL, Audrey PESSEL, Maud COCHARD et Stéphanie LE SQUER.

**Procurations :**

Madame Sarra MONJAL donne pouvoir à Madame Sophie LE CHAT

Madame Audrey PESSEL donne pouvoir à Madame Marina GERARD

Madame Maud COCHARD donne pouvoir à Madame Nolwen LE TRIBROCHE

Madame Stéphanie LE SQUER donne pouvoir à Monsieur Jean-Jacques GUILLERMIC

**Secrétaire de séance :**

Mme Emmanuelle JEHANNO

**2023-03-1.1.10 - Attribution d'une subvention au titre du dispositif Pass Commerce et Artisanat**

**Rapporteur :** Stéphane SANCHEZ

Le PASS COMMERCE et ARTISANAT est un dispositif d'accompagnement en faveur des commerçants et des artisans, initié par la Région Bretagne en partenariat avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) bretons. BBO Communauté a décidé de le mettre en place sur son territoire afin de soutenir son tissu commercial et artisanal.

Cette aide est une subvention dont le mode de calcul est le suivant :

- 30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25.000 € HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 5 000 €.

La commune de Plouhinec comptabilisant plus de 5000 habitants, l'aide attribuée sera cofinancée à hauteur de 30% par la Région, 50% pour BBO Communauté et 20% pour la commune.

La Communauté de Communes avancera la totalité de la subvention et sollicitera la Région et la Commune pour leur cofinancement respectif.

Vu la délibération n°5 du 16 février 2023 votée par BBO Communauté,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 20 mars 2023,

Il est proposé de valider la subvention Pass-Commerce et Artisanat pour le projet suivant :

Entreprise	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Montant de la subvention	Montant à la charge de BBOC	Montant à la charge de la Région	Montant à la charge de la commune
Sarl La Loge/KOPINS Restauration Cave à vin	Rénovation thermique embellissement aménagement	90 000€	5 000€	2 500€	1 500€	1 000€

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- ACCORDE une subvention d'un montant de 1 000€ à la Sarl La Loge/KOPINS dans le cadre du dispositif Pass Commerce et Artisanat ;
- PROCEDE au versement de la subvention au profit de BBO Communauté quand elle appellera la somme auprès de la commune.

Fait en mairie le 27 mars 2023

Au registre suivent les signatures.

La Maire,

Sophie LECHAT



La secrétaire de séance

Emmanuelle JEHANNO

